

## La FIFA au chevet du football burundais

PANA, 26/10/2008 Bujumbura, Burundi - Les instances dirigeantes du football burundais ambitionnent de professionnaliser le sport-roi à l'horizon 2012 avec l'aide matérielle et technique de la Fédération internationale de football association (FIFA), a-t-on appris de sources sportives à Bujumbura. L'ambitieux projet a été retenu cette semaine au terme d'un cours d'administration et de gestion de cinq jours destiné aux entraîneurs, présidents et secrétaires généraux des clubs de 1<sup>ère</sup> Division du Burundi dans le cadre du programme FIFA nommé "Gagner en Afrique avec l'Afrique".

Parmi les formateurs et experts de la FIFA figurait une ancienne gloire du Canon de Yaoundé (Cameroun), Jean Onguene Manga. Dans un document intitulé "Déclaration de Bujumbura", les participants à la session de formation se sont fermement engagés à tout mettre en œuvre pour achever la mise en place progressive des recommandations de la FIFA et de la Fédération de football du Burundi (FFB) en faveur de la professionnalisation du football national. Dès novembre 2008, la FFB va mettre en place un comité de suivi/évaluation des mesures dictées dans la "Déclaration de Bujumbura" sur la professionnalisation du football burundais. Au niveau de la réglementation, la déclaration recommande à tous les clubs de se doter de statuts juridiques qui leur confèrent une existence juridique et une personnalité morale dès l'année 2009. Concernant l'organisation interne, chaque club est tenu par la déclaration d'avoir un siège administratif avec un minimum d'outils techniques, comme l'ordinateur, le téléphone, le fax, la connexion Internet ainsi qu'un personnel capable d'animer ledit siège. Quant aux finances, la FFB devra exiger de chaque club de 1<sup>ère</sup> Division au moins un compte bancaire, des dispositions de gestion financière et comptable standard ainsi que l'introduction des procédures d'audit interne et la mise en place de pratiques d'exécution budgétaire conformes aux normes généralement admises et cela à compter de 2009, poursuit la "Déclaration de Bujumbura". Au sujet des infrastructures sportives, chaque club de première division, qui souhaite postuler pour l'obtention de licence, devra commencer par disposer d'un terrain propre d'entraînement, toujours d'ici 2009. S'agissant des ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement des clubs, la déclaration préconise un secrétariat administratif à temps plein recruté sur base d'un contrat, un garçon de course, une rotation de bénévoles pour seconder le secrétaire administratif dans des tâches telles que la tenue des comptes, l'organisation des réunions et autres assemblées générales des équipes de football. Dans le même chapitre, la déclaration recommande aux clubs de se doter d'un département technique dirigé par un entraîneur qualifié recruté sur contrat ainsi que la limitation du nombre de joueurs à un maximum de 25. Quant à l'organisation des compétitions, dès 2009, la FFB doit élaborer un calendrier aligné au calendrier international et régulièrement communiqué aux clubs au moins 60 jours avant le démarrage du championnat, organiser des compétitions de jeunes par catégorie d'âge, animer des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation du football féminin et réactiver la coupe nommée "Coupe Président". En 2010, la FFB doit encore s'arranger pour ramener le nombre de clubs actuels de 18 à 12, organiser deux championnats de 2<sup>ème</sup> division de 10 clubs chacun ainsi qu'un championnat de 3<sup>ème</sup> division en aller et retour dans chacune des 15 associations provinciales du Burundi. La même déclaration préconise la formation annuelle des cadres techniques dans tous les secteurs, à commencer par les entraîneurs, arbitres, administrateurs et autres gestionnaires du football, ainsi que des spécialistes sur le marketing, la communication, la sécurité, la gestion des manifestations et la médecine du sport. "Le Burundi dispose de ressources humaines et matérielles qui ne demandent qu'à être actionnées et motivées pour atteindre l'objectif de la professionnalisation de son football", conclut, sur une note optimiste, la déclaration, qui a été signée conjointement par Mme Lydia Nsekera, la présidente de la FFB, les présidents et/ou secrétaires généraux des 18 clubs de 1<sup>ère</sup> division ainsi que Paul Saviote, Moustapha Bakayoko et Jean Onguene Manga pour le compte de la FIFA.